

Qualité

Des états généraux sont lancés pour mettre en lumière les innovations organisationnelles en santé

Publié le 10/03/16 - 11h19 - HOSPIMEDIA

Un appel aux acteurs de la santé est lancé pour faire connaître leurs réalisations innovantes en matière d'organisation sanitaire. L'un des objectifs est de valoriser des innovations et de recueillir l'avis d'experts sur celles pouvant être généralisées. Les contributions peuvent d'ores et déjà être envoyées pour participer à ces états généraux.

L'Association pour l'innovation organisationnelle en santé (AIOS), créée en 2015, annonce ce 10 mars par un communiqué l'ouverture des "*premiers états généraux de l'innovation organisationnelle en santé [EGIOS]*". Elle présente l'événement comme une "*démarche originale*" pour lancer "*un mouvement positif de la société civile pour renforcer la solidarité nationale et le progrès en santé par un meilleur accès aux soins et à la prévention*". Plusieurs objectifs sont poursuivis. En premier lieu, il s'agit de recenser les initiatives locales relatives à ces innovations sur tout le territoire et d'attester du "*rôle moteur*" qu'elles jouent dans l'amélioration du fonctionnement du système. En second lieu, il est proposé de soumettre ces initiatives d'usagers, de professionnels de santé, d'institutions ou d'entreprises dès à présent sur une [plateforme internet](#) dédiée. Elles seront alors étudiées par un comité d'experts indépendants (lire l'encadré). Les meilleures d'entre elles seront révélées en novembre 2016 lors d'une convention nationale puis rassemblées dans un ouvrage dédié. Celui-ci regroupera les propositions d'innovation "*à forte valeur ajoutée qui font leurs preuves localement*", l'avis des experts pour celles qui pourraient être généralisées, ainsi que les critères d'évaluation pertinents.

Opération "*non commerciale*"

L'association est présidée par Christophe Jacquinet, fondateur de Santéliance Conseil et ancien directeur général des ARS Rhône-Alpes et Picardie. Outre Santéliance, l'AIOS a été cofondée par Capgemini Consulting, marque de conseil en stratégie du groupe Capgemini et Madis Phileo. "*Il est important de souligner au préalable que ce n'est aucunement une opération commerciale*", souligne Christophe Jacquinet. Il précise à *Hospimedia* que les trois cabinets fondateurs ont mis à disposition sept consultants bénévoles sur le projet. Cette opération est financée à hauteur de 45 000 euros à ce jour par des entreprises partenaires (Johnson & Johnson medical companies, Medtronic, Orange, Sanofi et d'autres à venir). Le président d'AIOS ajoute que les participants aux états généraux devront faire une déclaration d'intérêts au sein du dossier de candidature et une charte de déontologie "*très claire*" a été édictée pour prévenir précisément d'éventuels conflits d'intérêt dans le cadre de cette opération. "*Nous voulons simplement donner du sens à travers cette initiative, être des passeurs des innovations existantes*", explique Christophe Jacquinet. Il insiste sur le côté concret, effectif des innovations amenées à être recensées et mises en valeur. L'association n'a en effet pas vocation à "*être un think tank*" mais à "*favoriser la pollinisation des réalisations innovantes en France*" et à mobiliser "*de nombreux partenaires pour pérenniser un système de santé solidaire*". Des partenaires acteurs de santé sont d'ores et déjà associés à ces états généraux, dont les principales fédérations hospitalières (FHF, FHP, Fehap, Fnehad,...), du médico-social (Fnaqpa, Synerpa...), la Fédération française des maisons et pôles de santé (FFMPS), la Fédération nationale des centres de santé (FNCS) ou encore le Centre national des professions libérales de santé (CNPS).

Trois types d'innovations éligibles aux états généraux

Les innovations éligibles aux EGIOS pourront être de trois ordres. En premier lieu, des innovations de service (nouvelles modalités de prise en charge des patients, nouvelles organisations des professionnels de santé...), ou des innovations dans les pratiques (redéfinition du périmètre des métiers, des missions, des conditions de travail des professionnels...) ou encore des innovations d'usage technologique (mise en œuvre de nouvelles technologies de santé-systèmes d'informations et de communication) associées à une innovation organisationnelle. Chaque réalisation candidate doit apporter "*des bénéfices tangibles d'amélioration du fonctionnement de l'organisation*" du système de santé ou des soins. Mais il ne pourra s'agir de la "*valorisation d'une organisation existante déjà généralisée ou appliquée à une grande partie du système public ou privé*". Les promoteurs des innovations pourront être un groupe de professionnels de santé libéraux ou salariés, des associations d'usagers du système de santé ou une combinaison des deux. Ils peuvent être soutenus par des institutions (établissements ou service de santé, collectivités territoriales, organismes de régulation et de financement du système de santé) et/ou par des entreprises.

Les membres du comité d'experts des EGIOS

- Collège des institutions publiques de santé

- **Dr Jean-François Thébault**, membre du collège de la Haute Autorité de santé (HAS)
- **Pr Étienne Minvielle**, titulaire de la chaire de management de l'École des hautes études en santé publique (EHESP), mission "Parcours innovants" de l'Institut Gustave-Roussy
- **Jean-Claude Moisdon**, membre du conseil scientifique et d'orientation de l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (Anap)
- **Ayden Tajahmady**, directeur adjoint de la stratégie, des études et des statistiques de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (Cnamts)

- Collège du management de l'innovation dans le secteur de la santé

- **Christophe Pascal**, directeur de l'Institut de formation et de recherche sur les organisations sanitaires et sociales, université Lyon 3, rapporteur du comité d'experts des EGIOS 2016
- **Roland Cash**, consultant en économie de la santé, cabinet Les Asclépiades

- Collège du management de l'innovation hors secteur de la santé

- **Rodolphe Durand**, professeur à HEC en management de stratégie, directeur du laboratoire Society & Organizations

- Collège des usagers du système de santé

- **Christian Saout**, secrétaire général délégué du Collectif interassociatif sur la santé (Ciss)
- **Yvanie Caillé**, présidente de l'association Renaloo

- Collège de l'organisation du système de santé

- Dr **Dominique Depinoy**, consultant en organisation des soins et directeur associé du cabinet Acsantis
- **Luc Broussy**, président de France Silver Eco, directeur de master politiques du vieillissement et Silver économie, Sciences Po Paris.

Caroline Cordier

[Ecrire à l'auteur](#)

Tous droits réservés 2001/2016 — HOSPIMEDIA
